

### **Lutter contre la désertification vétérinaire : un engagement du réseau des Chambres d'agriculture aux côtés des acteurs de l'élevage et de la profession vétérinaire**

Suite à la visite du Ministre de l'agriculture et de la Souveraineté Alimentaire Marc Fesneau, accompagné du président de Chambres d'agriculture France Sébastien Windsor dans un des 11 territoires pilotes de l'AMI (Appel à Manifestation d'intérêt) aux limites de l'Yonne et de la Nièvre, Chambres d'agriculture France tient à saluer le signal important que ce déplacement constitue dans un contexte de décapitalisation et de difficultés sans précédent pour le secteur de l'élevage.

Cette visite souligne aussi l'importance du dialogue engagé entre les Chambres d'agriculture, à l'initiative de cet AMI, aux côtés des organisations professionnelles agricoles et les organisations professionnelles vétérinaires, afin d'engager une réflexion nationale au maintien de la démographie vétérinaire.

Le devenir de l'élevage et celui de la profession vétérinaire sont intimement liés. Une relation de confiance entre l'éleveur et son vétérinaire doit être confortée sur le terrain, sur tous les plans : veille (surveillance) et urgence sanitaire, médicaments, conseils, et s'inscrire dans les travaux et les réflexions engagées notamment autour de la contractualisation, des missions du vétérinaire sanitaire et sa rémunération. Au-delà des 11 territoires, cet AMI a été l'occasion de nouer un dialogue avec le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires et les Chambres d'agriculture afin de construire les éléments de cette contractualisation sur l'ensemble du territoire.

La cellule nationale pilotée par le CNOV (Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires) et Chambres d'agriculture France, permettra de capitaliser sur l'expérience de 11 territoires pilotes, de valoriser les données remontées du terrain, de capitaliser sur la méthode et sur les leviers identifiés.

*« Chambres d'agriculture France engage l'ensemble de son réseau pour mettre en place des cellules départementales afin de réaliser un diagnostic, identifier précocement les risques à l'échelle des territoires et engager des actions concrètes afin de maintenir ce maillage vétérinaire indispensable à l'élevage. A terme il faudra embarquer tous les territoires. »*

Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France

#### **Contact Presse**

Chambres d'agriculture France  
Iris Roze – 09 86 02 26  
[iris.roze@apca.chambagri.fr](mailto:iris.roze@apca.chambagri.fr)

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

Rejoignez-nous sur :

